



PORTANT ASSERMENTATION D'UN AGENT CHARGE DU
CONTROLE DU PERMIS DE LOUER

VILLE DE CASTELNAUDARY

Monsieur Mickael RIVALS

Direction de la Sécurité et
des Affaires Générales

Le Maire de la Ville de Castelnaudary,

Vu les articles L. 635-1 à L. 635-11 du Code de la construction et de l'habitation,

Vu les articles 21-2 et 29 du Code de procédure pénale,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-270 du 15 novembre 2021 complétée par la délibération du Conseil Municipal n°2024-133 du 3 juin 2024, approuvant la mise en place d'autorisation préalable de mise en location dans les conditions prévues par les articles L.634-1 et suivants et R.634-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur Mickaël RIVALS, né le 18 février 1997 à Carcassonne, responsable du service habitat, est désigné pour effectuer les contrôles relatifs aux logements soumis à autorisation préalable de mise en location sur le territoire de la commune de Castelnaudary.

Article 2 : L'agent susmentionné est habilité à constater les infractions dans le cadre du dispositif du permis de louer, après prestation de serment devant le tribunal judiciaire compétent.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Mickael RIVALS et transmis au Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Carcassonne en vue de son assermentation.

Article 4 : Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Article 5 : Le présent arrêté sera enregistré au registre des arrêtés de la Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Commandant de la brigade Autonome de Gendarmerie Nationale,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de secours,

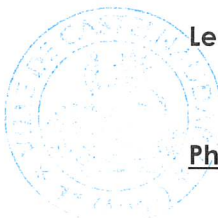
Et transmis à Monsieur le Directeur général des Services de la Ville de Castelnaudary pour exécution

Notification du présent arrêté à :
Monsieur Mickael RIVALS
Le : 23/03/2026

Signature de l'intéressé

Fait à Castelnaudary, le 21 Mars 2026

Le Maire,



Philippe GREFFIER